

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

Compte rendu du 12/12/2023

Les présents : C. Rios, L. Colombet-Leblond, M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, ,B. Rhodes L. Brix,
Excusés : L. Maitre, C. Tourille, A-P Chabot

Secrétaire de séance : Coline RIOS

Ordre du jour

- 1 - Délibération demande de subvention maison Lavall
- 2 – Délibération RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service)
- 3 – Délibération pour la convention avec le camion de coiffure
- 4 – Délibération sur la convention avec axa « mutuelle communale »
- 5 - Rapport RPQS du syndicat de l'eau du Limargue
- 6- Proposition du PETR de participer à une étude sur les biens vacants et sans maître
- 7 - Divers

Déroulé :

- 1 - Délibération : Le maire Fernand Tapie est autorisé à l'unanimité à procéder aux demandes de subventions pour la rénovation de la maison Lavall. Il n'est pas encore décidé si le logement sera un logement social ou non .
- 2 – Délibération : le conseil valide le RPQS annuel de l'assainissement collectif de la commune suite aux explications et à la correction des recettes 2022 par le SYDED.
- 3 – Délibération : le Conseil décide de signer une convention avec le camion coiffure de Mme Lopes pour occupation du domaine public et l'utilisation de l'électricité (2 € le branchement). Le maire Fernand TAPIE est autorisé à rédiger et signer cette convention.
- 4 – Délibération : le conseil municipal ne valide pas la proposition de convention avec AXA pour la mutuelle communale (6 contre, 1 abstention)
- 5 - Le maire Fernand TAPIE présente les chiffres du RPQS du syndicat de l'eau de Limargues.
- 6 – Le PETR Quercy Vallée de la Dordogne travaille sur les BVSM (Biens vacants sans maître): 3222 hectares vacants non bâtis sur le territoire Grand Figeac et Cauvaldor, estimation de 15 hectares sur la commune de Saint Pierre Toirac. La commune s'engage dans ce projet avec le PETR et la charte forestière.
- 7- Divers
 - La commune a décidé de reprendre des concessions à l'abandon au cimetière.Le travail d'enquête pour retrouver les descendants de ces concessions manifestement abandonnées continue.
 - Présentation des panneaux d'information patrimoniale réalisés par l'association du patrimoine. (version non définitive)